

NOUVEAU PROTOCOLE POUR LA PREVENTION DES INFECTIONS URINAIRES



L'Agence Française de Sécurité Sanitaire des Aliments (AFSSA) a émis un avis positif sur l'efficacité de la canneberge (cranberry) pour les infections urinaires.

On peut se procurer :



- du jus de canneberge dilué à 50% dans du sirop de sucre et de l'eau (ASBH)
- des pilules à base de canneberge distribuées en pharmacie
- des gélules de canneberge vendues en pharmacie
- une poudre de canneberge en sachet à diluer vendue en pharmacie
- du jus de canneberge vendu en supermarché par un fabricant américain, à grand renfort de publicité

Dans une présentation aux entretiens de Bichat (2006) le Pr BOTTO (CHU Suresnes) a montré le peu d'efficacité des produits disponibles sur le marché ce qui est confirmé par l'Agence Française de Sécurité Sanitaire des Aliments (AFSSA) (saisine 2003 – SA – 0352 et SA – 0056).

La demande mondiale de canneberge est telle que les producteurs nord américains ne peuvent plus répondre à la demande, ce qui explique les ruptures de stocks que l'ASBH a subi et l'impossibilité de livrer le jus de canneberge diffusé par l'ASBH.



En dehors de l'effet placebo, l'examen des produits sur le marché montre des lacunes qui nuisent à la qualité du produit :

- présence de pesticides dans les champs américains et de désherbants
- opérations physiques comme chauffage, extractions, dessiccations, etc...
- dilution exagérée du jus (une marque de jus du commerce présente seulement 12,5% de jus pur).



L'ASBH vous propose un pur jus biologique :

- qui ne contient aucun pesticide
- les champs de canneberge sont noyés avec de l'eau potable avant récolte
- le jus ASBH a les normes canadiennes de jus biologique
- le jus est pur à 100% et ne subit aucun traitement qui puisse altérer sa qualité jusqu'à l'embouteillage.



Le nouveau jus est pur à 100%, sans sucre, ni aucun ajout. 3 à 4 cuillères à soupe par jour suffisent soit 40 ml par jour qui apportent 36 mg de proanthocyanidines (recommandation AFSSA du 6 avril 2004).



Ainsi une bouteille d'un litre de jus bio permet une cure de 24 jours :

40 ml x 25 jours = 1 litre

C'est une sérieuse économie qui rend tous les autres produits issus de la canneberge moins actifs et surtout plus chers.

La bouteille se conserve au réfrigérateur. Il est conseillé au bout de 12 jours de transvaser la bouteille à moitié vide dans une bouteille d'un demi litre afin de réduire le volume d'air dans la bouteille d'un litre et d'éviter une oxydation du jus qui pourrait dégrader le principe actif.

Remarque :

le jus est âpre, acide car la canneberge pousse en terrain acide, tourbeux (pH4-5). On peut le mettre dans un yaourt sucré ou le diluer par exemple dans un jus comme la pomme ou tout autre liquide à boire. La seule limite est de ne pas chauffer le jus de canneberge pour ne pas dégrader les proanthocyanidines.

Il n'est donc plus nécessaire de diluer 6 fois le jus de canneberge. Bien entendu la dose de 40 ml de jus pur peut être augmentée ou réduite selon les besoins et la couleur ou l'odeur des urines.

Autres présentations :

- la tisane à la canneberge reste inchangée. Elle est appréciée comme le jus car elle semble désodoriser les urines notamment en cas d'agrandissement de vessie.
- la canneberge en grains ASBH est différente de celle du commerce. Le fruit est ouvert en 2, pressé à 70% puis séché et enrobé d'une huile de tournesol (sans OGM) pour éviter que les grains ne collent (dans le commerce les grains sont pressés à 90%). Certains l'utilisent dans la cuisine comme les américains et les canadiens. Certaines personnes ayant un spina bifida pensent que les grains séchés ont un rôle positif sur le transit intestinal.

L'ASBH vous propose de prévenir les infections urinaires comme le faisaient les indiens d'Amérique il y a plusieurs centaines d'années à partir d'un produit pur de haute qualité.

Tous nos produits sont purs, les dosages quotidiens préconisés assurent 36 mg pour la prévention essentielle des infections urinaires dues à certains E.coli (Escherichia coli), responsable de 80% des infections urinaires



A.S.B.H. - 3 bis avenue Ardouin - CS 9001 LE PLESSIS TREVISE

N°vert national : 0800.21.21.05 - Fax : 01.45.93.0732 - Email : spina-bifida@wanadoo.fr

Site : <http://www.spina-bifida.org>